



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E131201

VALABLE JUSQU'AU 20/05/2024

ÉDITÉ LE 12/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/10/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 527 691 851 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 11 126 950 0

Assurance Responsabilité Travaux :

BPCE ASSURANCES 139066974E002

Assurance Responsabilité Civile :

BPCE ASSURANCES 139066974E002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2022

Raison sociale : NOIROT EURL

1A RUE DES FONTAINES
39700 CHATENOIS

Téléphone : 06 76 95 89 11

Portable : 06 76 95 89 11

Fax :

Site Internet :

E-mail : noirot.david@gmail.com

Responsabilité légale :

NOIROT DAVID GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) UNIQUE

Effectif moyen : 2

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	07/05/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	03/06/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	28/04/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Plombier)	07/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	03/06/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	30/09/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.